

La démarche VADA : prévenir l'isolement des retraités et personnes âgées

LA THÉMATIQUE

« LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ »

Le lien social et la solidarité est l'une des huit thématiques initiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la démarche Villes et communautés Amies des Aînés. Elle concerne les attitudes et comportements des autres habitants envers les personnes âgées, à l'intégration sociale des personnes âgées dans la société et au respect mutuel existant entre les générations vivant sur un même territoire. Il s'agit de critères essentiels pour permettre à tous de vivre et vieillir ensemble dans de bonnes conditions. Cette thématique englobe donc, par exemple, la lutte contre les discriminations liées à l'âge, la mise en œuvre d'actions intergénérationnelles ou encore la lutte contre l'isolement non choisi des âgés. En agissant sur cette thématique, l'objectif est de permettre aux aînés de trouver une place qui leur convient dans la société, en lien avec les autres générations, sans qu'ils ne se sentent exclus ou seuls.

LA LUTTE CONTRE L'ÂGISME

L'âgisme est un terme pour désigner toute forme de discrimination liée à l'âge chronologique ou à l'âge présumé d'une personne. L'un des stéréotypes liés à la vieillesse consiste à dire qu'il s'agit d'une période de la vie trop tardive pour adopter un mode de vie actif, qu'à un âge avancé il est préférable de se reposer, de se « retirer » et de laisser la place aux plus jeunes. La démarche Villes Amies des Aînés vise à lutter contre ce stéréotype en démontrant que le vieillissement de la population ne doit pas être considéré comme « *un problème à régler* » mais plutôt comme une chance et un défi à relever.



Angélique Philipona,
Chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés,
Doctorante en sociologie, Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne - Franche-Comté

Pierre-Olivier Lefebvre,
Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés



LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ... EN QUELQUES MOTS

- Vivre ensemble
- Isolement
- Intergénération
- Discrimination
- Inclusion sociale
- Solitude
- Rencontres
- Valorisation
- Entraide
- Âgisme
- Éducation
- Sentiment d'appartenance
- Intégration
- Respect

Fotolia

POUR ALLER PLUS LOIN

Il existe un écart réel entre la perception individuelle et collective de la vieillesse et du vieillissement. Par exemple, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un dire d'une personne âgée de son entourage « *Ah non, lui ce n'est pas pareil, il n'est pas vieux !* ». Pourtant, dans l'inconscient collectif, l'image de la personne âgée est celle d'une personne malade et rencontrant des difficultés pour se déplacer ou effectuer les gestes de la vie quotidienne. Les termes de « *vieux* », d' « *âgés* », d' « *aînés* » renvoient à quelque chose de négatif en lien avec la déchéance et le déclin. Lutter contre l'âgisme c'est aussi réaliser un travail éducatif pour rappeler que l'âge chronologique n'est pas synonyme de dépréciement.

Personne ne se reconnaît comme étant « vieux » mais comme un habitant avant tout. Il est nécessaire, pour lutter contre l'âgisme, de trouver des solutions novatrices et de considérer les personnes âgées comme des citoyens à part entière de la société. Aujourd'hui, tous les habitants doivent se sentir accueillis avec leur âge et non pas à cause de leur âge.

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT : UNE ACTION TRANSVERSALE

Le lien social et de la solidarité qui prennent place autour des personnes âgées peuvent se décliner de multiples manières et les collectivités ont donc la possibilité de jouer un rôle direct sur cette thématique via la mise en œuvre d'actions diverses sur leur territoire. En premier lieu, un grand nombre d'initiatives concrètes et directement liées à cette thématique voient le jour au sein des collectivités territoriales : la mise en place d'actions intergénérationnelles, l'éducation des publics afin de lutter contre l'âgisme, le repérage des aînés isolés et la lutte contre l'isolement non choisi, etc. Néanmoins, beaucoup d'actions qui dépendent plus directement d'une autre thématique de la démarche

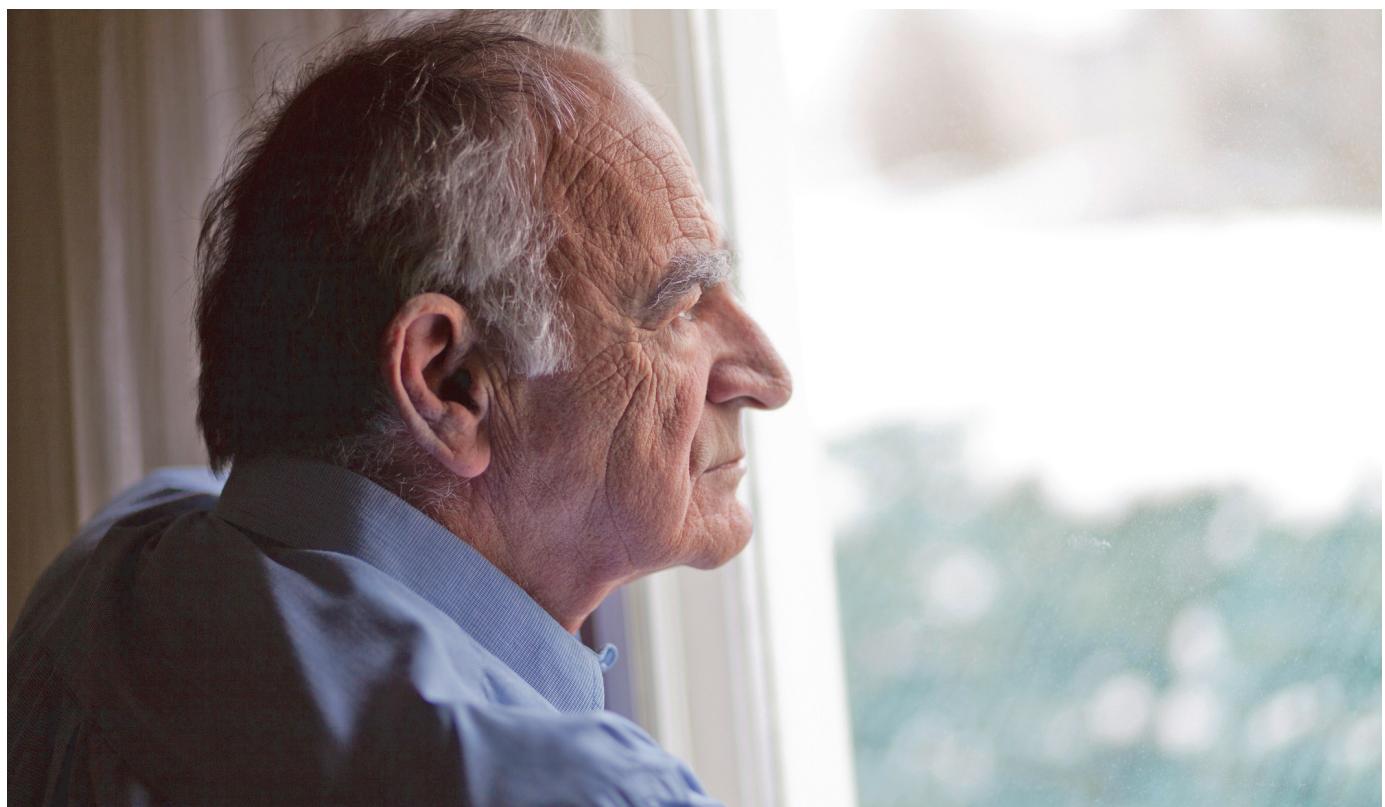
(habitat, transports et mobilité, information et communication, etc.) peuvent indirectement contribuer à la lutte contre l'isolement des plus âgés. Par exemple, un habitat adapté pourra permettre à une personne âgée de vivre chez elle de manière autonome, de recevoir de la visite, de sortir au sein de son quartier et dans sa ville. Ainsi, même si le projet est en premier lieu lié à la question de l'habitat, il peut être un levier ou un frein à l'intégration de la personne âgée dans la ville. En fonction des formes d'habitat proposées sur le territoire (collocation intergénérationnelle, habitat collectif, etc.), il peut également y avoir une incidence très directe sur le lien social et la solidarité et sur les relations qui sont entretenues avec les autres générations. Ce sera également le cas si les moyens de transports et de mobilité mis à disposition des âgés sont accessibles, si l'offre culturelle est adaptée ou encore si les informations sont transmises de manière efficiente. En effet un très grand nombre de projets, quelle que soit la thématique dans laquelle ils s'inscrivent, peuvent devenir des leviers d'intégration des aînés à leur territoire.

LES AÎNÉS ET L'ISOLEMENT NON CHOISI : SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

Le moment du passage à la retraite constitue l'entrée dans une forme de « nouvelle vie ». En fonction des personnes,

de leur parcours, de la manière dont ils se sont préparés à cette étape, cela peut être différemment vécu. De multiples études montrent qu'en moyenne, le nombre de contacts sociaux diminue au fur et à mesure de l'avancée en âge : les contacts de travail en premier lieu mais également amicaux ou encore familiaux. Néanmoins, il ne s'agit en aucun cas d'une généralité et dépend en partie des modes de retraite choisis par les âgés : retraite loisirs, citoyenne, repos, familiale, bénévole... Toutefois dans certains cas, les liens sociaux s'atténuent jusqu'à devenir extrêmement rares. Cela mène alors la personne âgée en situation d'isolement non choisi. Comme le souligne Olivier Taramarcz, coordinateur romand de l'action sociale et de la formation continue pour Pro Senectute (Suisse), c'est souvent l'absence de regard porté par l'autre sur soi qui est à l'origine du sentiment d'isolement.

Les collectivités, en lien avec un certain nombre de partenaires, peuvent jouer un rôle sur différents axes : la prévention de l'isolement, le repérage des personnes isolées puis la mise en œuvre d'actions de lutte concrète contre l'isolement.



istock

POUR ALLER PLUS LOIN

L'isolement social est une donnée objective liée au nombre d'interactions sociales d'une personne (contacts familiaux, amicaux, de voisinage...). La solitude se définit plutôt comme étant un sentiment, c'est-à-dire la manière dont chacun se sent satisfait ou non des relations sociales qu'il entretient (qualitativement et quantitativement).

Il est possible d'accentuer la veille et le repérage pour lutter contre l'isolement non choisi des aînés :

- En sensibilisant les acteurs du soutien à domicile (agents du CCAS, aides à domicile, professionnels du secteur médico-social...)
- En s'appuyant sur des registres existants (listing relatif au Plan Canicule...)
- En organisant des opérations de repérage ponctuelles (porte-à-porte...)
- En coordonnant des opérations de veille par des acteurs de proximité (commerçants, voisins...)

POUR ALLER PLUS LOIN

L'isolement non choisi des âgés est aujourd'hui une préoccupation de l'ensemble des territoires français. Cette préoccupation naît d'une part de l'augmentation du nombre d'aînés isolés mais également de la difficulté à les repérer. Ainsi, il semble aujourd'hui important de s'allier pour trouver des réponses innovantes et efficaces en se fondant sur des expériences déjà menées dans nos territoires. La loi d'adaptation de la société au vieillissement fait par ailleurs plusieurs fois référence à cette problématique sociétale.

En conclusion, plus qu'une thématique du programme Villes Amies des Aînés (VADA), la lutte contre l'isolement en est en réalité une visée à part entière. En effet, en amont de la dynamique de repérage et de mise en œuvre d'actions directes de lutte contre l'isolement, le

programme VADA contribue à lutter contre les ruptures susceptibles de créer des situations d'isolement. En pratique, la mise en œuvre de la démarche VADA a pour objectif une adaptation de l'ensemble de l'environnement -à la fois social et bâti- aux problématiques liées à l'avancée en âge. En agissant en ce sens, les collectivités contribueront à maintenir l'intégration dans la cité des habitants de tous les âges. La meilleure démarche de prévention sur le sujet est bien de construire des territoires offrant à chacun une place et un rôle social sans rupture dans le parcours de vie des habitants. <

ATTENTION !

LE SENTIMENT D'ISOLEMENT EXISTE AUSSI CHEZ LES AIDANTS. IL EST DONC IMPORTANT DE CRÉER DES ACTIONS QUI LES INTÈGRENTE PLEINEMENT.

BIOGRAPHIE

Biographie

Bastiani Guthleber, E. (2010), PASSAGE, Un abécédaire de la gestion des âges, AFMD
 Bizzini, L., « L'âgisme. Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence», Gérontologie et société 4/2007 (n° 123), p. 263-278
 Chambon, M., « Entre âgisme et sagisme : les orientations relatives à l'intégration sociale des personnes âgées », Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale 2005/3 (Numéro 67-68), p. 125-136.
 Club européen de la santé (2003), Guide d'actions intergénérationnelles - Retisser une solidarité entre les générations, Paris : Club européen de la santé
 Hummel, C. & Hugentobler, V., « La construction sociale du « problème » intergénérationnel », Gérontologie et société 2007/4 (n°123), p. 71-84
 Lefebvre, P.-O. & Chapon, P.-M. (2014), Guide français des villes amies des aînés, Paris : La Documentation Française
 Loriaux, M., « Avant-propos », Retraite et société 2013/1 (n°64), p. 9-17
 Malki, M. (2005), L'intergénération : une démarche de proximité. Guide méthodologique.

Paris : La Documentation Française

Organisation Mondiale de la Santé, Guide mondial des Villes Amies des Aînés, 2007
 Pan Ké Shon, J.-L., « Isolement relationnel et mal-être », INSEE PREMIERE 2003/11 (n°931)
 Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2013), Actes de la première rencontre, Document non publié
 Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2014), Actes des deuxièmes rencontres, Document non publié
 Service de l'Éducation Permanente (1995), Actes du colloque « Vieillir au pluriel », Bruxelles : Ministère de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté Française de Belgique
 Tavoillot, P.-H., « La guerre des âges n'aura pas lieu. Remarques sur la philosophie contemporaine de la famille ». Journal français de psychiatrie 2010/2 (n°37), p. 9-11
 Taramarcaz, O. (2005), Le savoir silencieux des générations. Sion : INAG - IUKB
 Van Rompaey, C., « Solitude et vieillissement », Pensées plurielles 2003/2 (n°6), p.31-40
 Viriot-Durandal, J.-P. & Guthleben, G., « Solidarités ordinaires et de proximité entre les générations. L'action de l'association AGES », Informations sociales 2006/6 (n°134), p. 128-135

SITOGRAPHIE

ALMA France, Statistiques 2010.

En ligne : http://www.alma-france.org/IMG/pdf/Statistiques_ALMA_2010.pdf

Association québécoise de gérontologie. En ligne : <http://www.agisme.info>

Fondation de France (2014), Les solitudes en France.

En ligne : <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Aider-les-personnes-vulnerables/En-France/La-Fondation-de-France-agit-contre-les-solitudes>

La HALDE.

En ligne : http://www.halde.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presentation_de_la_HALDE-2.pdf
 Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (2015),

Maltraitance des personnes vulnérables : Orientations prioritaires de la politique nationale.

En ligne : <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/personnes-agees-autonomie,776/dossiers,758/maltraitance-des-personnes,3010/orientations-prioritaires-de-la,17631.html>
 Municipalités amies des aînés au Québec : <http://www.madaquebec.com>

Observatoire de l'âgisme : <http://www.agisme.fr>

Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031700731&categorieLien=id>

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : www.villesamiesdesaines-rf.fr